SARL A K MULLER FRANCE
10 avenue du Gué Langlois
77600 BUSSY ST MARTIN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifié conforme par
le Gérant
le 20/04/2026

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	3 505,00	597,80	2 907,20	
	Autres immobilisations corporelles	130 635,88	61 587,50	69 048,38	84 744,71
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 625,00		9 625,00	9 625,00
	Total de l'actif immobilisé (III)	**143 765,88**	**62 185,30**	**81 580,58**	**94 369,71**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	521 272,63	88 245,78	433 026,85	350 208,47
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	361 497,45	44 107,72	317 389,73	320 537,65
	Autres créances	4 368,52		4 368,52	15 735,34
	Charges constatées d'avance	10 307,49		10 307,49	10 036,58
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	738 088,95		738 088,95	764 215,34
	Total de l'actif circulant (IV)	**1 635 535,04**	**132 353,50**	**1 503 181,54**	**1 460 733,38**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**1 779 300,92**	**194 538,80**	**1 584 762,12**	**1 555 103,09**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	376 173,46	390 417,29

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 16 000,00)	16 000,00	16 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	1 600,49	1 600,49
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	383 301,97	383 301,97
	Report à nouveau	696 637,80	740 215,13
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**267 361,33**	**206 422,67**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**1 364 901,59**	**1 347 540,26**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 263,54	98 182,63
	Dettes fiscales et sociales	127 003,86	99 736,81
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	27 593,13	9 643,39
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	**219 860,53**	**207 562,83**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**1 584 762,12**	**1 555 103,09**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	219 860,53	207 562,83
(2)	Dont emprunts participatifs		

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL A K MULLER FRANCE** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**1 584 762**	euros
Chiffre d'affaires :	**2 102 227**	euros
Résultat net comptable :	**267 361**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Mont Saint Aignan
Le 20/04/2026

Signature

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 584 762** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

 - un total produits de **2 122 920** euros
 - un total charges de **1 855 558** euros

 - dégage un résultat de **267 361** euros

L'exercice considéré :
- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SARL A K MULLER FRANCE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 584 762** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 122 920** euros et un total **charges** de **1 855 558** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **267 361** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC n° 2014-03 modifié par le Règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
L'exercice 2025 constitue la première application de ce nouveau règlement, qui modifie notamment la présentation du compte de résultat (suppression des transferts de charges, nouvelle définition du résultat exceptionnel).
Les comptes de l'exercice précédent (N-1) sont présentés selon le format précédemment utilisé.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, à l'exception de l'application du Règlement ANC n° 2022-06 qui modifie la structure de présentation des états financiers.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

Règles et Méthodes Comptables

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			3 505,00			3 505,00
	Instal., agencement, aménagement divers	34 599,53		2 300,00			36 899,53
	Matériel de transport	68 615,00					68 615,00
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 121,35					25 121,35
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**128 335,88**		**5 805,00**			**134 140,88**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 625,00					9 625,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**9 625,00**					**9 625,00**
	TOTAL	**137 960,88**		**5 805,00**			**143 765,88**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels				597,80		597,80
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			14 350,00	2 502,92		16 852,92
	Matériel de transport			7 416,91	13 633,24		21 050,15
	Matériel de bureau, mobilier			21 824,26	1 860,17		23 684,43
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**43 591,17**	**18 594,13**		**62 185,30**
	TOTAL			**43 591,17**	**18 594,13**		**62 185,30**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	103 513,72		15 267,94	88 245,78
	Sur comptes clients	44 107,72			44 107,72
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**147 621,44**		**15 267,94**	**132 353,50**
	TOTAL GENERAL	**147 621,44**		**15 267,94**	**132 353,50**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		15 267,94
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	9 625,00		9 625,00
	Clients douteux ou litigieux	52 797,15	52 797,15	
	Autres créances clients	308 700,30	308 700,30	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 473,52	3 473,52	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	895,00	895,00	
	Charges constatées d'avance	10 307,49	10 307,49	
	TOTAL DES CREANCES	**385 798,46**	**376 173,46**	**9 625,00**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	65 263,54	65 263,54		
	Personnel et comptes rattachés	40 691,15	40 691,15		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 365,31	29 365,31		
	Impôts sur les bénéfices	20 130,00	20 130,00		
	Taxes sur la valeur ajoutée	35 124,40	35 124,40		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 693,00	1 693,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	27 593,13	27 593,13		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**219 860,53**	**219 860,53**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Stocks et En-cours

	31/12/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisonnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
En-cours de production				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL II				
Produits				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				
Marchandises				
Marchandises	521 272,63	453 722,19	67 550,44	
TOTAL DES STOCKS ET EN-COURS	521 272,63	453 722,19	67 550,44	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**895**
Autres créances		**895**
AVOIR NON ENCORE REÇU	*895*	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**75 761**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**16 928**
FOURNISSEURS FA NON PARVENUES	*16 928*	
Dettes fiscales et sociales		**58 833**
DETTES PROVISIO.POUR CONGÉS	*8 796*	
PERSONNEL AUT.CHARGES À PAYER	*30 771*	
Taxe d'apprentissage libératoire	*186*	
ORGAN SOCIAUX CHARGES À PAYER	*5 169*	
C/S SUR PRIME À PAYER	*13 613*	
T.V.T.S.	*116*	
CVAE À PAYER	*183*	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		10 307	**10 307**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**10 307**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	16,0000	16 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 000,00**	**16,0000**	**16 000,00**

Annexe libre

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
67 ans	moins d'un an	
65 à 66 ans	1 à 2 ans	
60 à 64 ans	3 à 7 ans	51 088 €
55 à 59 ans	8 à 12 ans	
45 à 54 ans	13 à 22 ans	7 540 €
35 à 44 ans	23 à 32 ans	
moins de 35 ans	plus de 32 ans	1 620 €
Engagement total		60 248 €

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation 1,6 %
- taux d'actualisation 2%
- taux de charge 45%

A.K MÜLLER France

Sarl au capital de 16.000€

Siège social : ZAE du Gué Langlois
10, avenue du Gué Langlois
77600 BUSSY SAINT MARTIN

RCS MEAUX 342 369 675
SIRET 342 369 675 00034

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Le 23/04/2026, à dix heures,

La Société de droit allemand A.u.K MÜLLER GmbH und Co KG, dont le siège social est Dresdener Str. 162 à D-40595 DÜSSELDORF (Allemagne), représentée par son gérant Monsieur Dieter RIEDEL, Associée Unique de la Société A.K.MÜLLER France, société à responsabilité limitée au capital de 16.000,00 €uros, divisé en 1.000 parts de 16 €uros chacune, s'est rendue au siège social de la société.

Monsieur Pascal DI COSIMO préside la séance en sa qualité de Gérant non associé de la Société. Le Gérant a mis à la disposition de l'Associée Unique :

- les statuts de la société ;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire arrêtés au 31 décembre 2025;
- le texte des décisions soumises à son approbation.

Monsieur Dieter RIEDEL représentant l'Associée Unique, après avoir pris connaissance des éléments fournis par la gérance :

1) Rappelle qu'aux termes de l'article L 223-1 du code du commerce, l'Associée Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'Assemblée des Associés.

2) Adopte les décisions suivantes :

Première décision

L'Associée Unique approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils ont été présentés par la gérance.
En conséquence, l'Associée Unique donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième décision

Après lecture du rapport de gestion, l'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels 2025 tels qu'ils sont résumés dans les rapports.
En conséquence, il donne quitus au gérant pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Troisième décision

Après approbation des comptes, les capitaux propres de la société sont les suivants :

- Capital social ou individuel :	16 000,00 €
- Réserve légale :	1 600,49 €
- Autres réserves :	383 301,97 €
- Report à nouveau :	696 637,80 €
- Résultat de l'exercice :	267 361,33 €
Total des capitaux propres :	**1 364 901,59 €**
Total des réserves distribuables :	**1 347 301,10 €**

L'Associée Unique décide la distribution de dividendes à hauteur de 300 000 € prélevés sur :

- report à nouveau :	32 638,67 €
- Résultat de l'exercice :	267 361,33 €

Ces dividendes seront payables au mois de juillet 2026.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	16 000,00 €
- Réserve légale :	1 600,49 €
- Autres réserves :	383 301,97 €
- Report à nouveau :	663 999,13 €
Total des capitaux propres :	**1 064 901,59 €**

L'Associée Unique reconnait, en conformité avec les dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années ventilé dans le tableau ci-dessous :

Exercice clos le	Distribution globale	Eligibles à l'abattement
31.12. 2024	250 000 €	250 000
31.12. 2023	200 000 €	200 000
31.12. 2022	200 000 €	200 000

Quatrième décision

L'Associée Unique après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve la convention.

Cinquième décision

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

De tout ce qui précède, l'Associée Unique a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par lui-même et le Gérant.

Pour l'Associée Unique
M. Dieter RIEDEL

Le Gérant non associé
M. Pascal Di Cosimo